

 EN 1 CLIC

Demande de permis de construire

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 1^{er} janvier 2022, la ville d'Aubagne est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Un guichet unique a été mis en place pour réceptionner les dépôts dématérialisés. Un lien internet (voir ci-dessous) est ainsi à la disposition des usagers.



> [Accéder aux démarches d'urbanisme en ligne](#) 

> [Conditions générales d'utilisation](#)

Aucun autre moyen de transmission électronique ne sera recevable.

Chaque étape du traitement d'un dossier d'autorisation d'urbanisme sera assuré par voie dématérialisée, du dépôt en ligne à sa décision.



Il est toujours possible de déposer son dossier en format papier, **seuls deux exemplaires suffisent.**

À l'attention des notaires

Afin de canaliser et de centraliser tous les dossiers de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour une simplification de gestion, la Métropole a proposé la mise à disposition d'un portail guichet unique (GU) pour l'enregistrement dématérialisé des DIA à toutes les communes membres.

Les informations enregistrées seront accessibles à la fois à la commune et à la Métropole qui pourront ainsi avoir un temps de réactivité beaucoup plus performant.

Dans ce contexte, nous vous invitons depuis le 1^{er} janvier 2022 à déposer vos demandes via un portail dédié à cet effet à l'adresse suivante : <https://dia.ampmetropole.fr/guichet-unique> 

Pour vous accompagner et vous permettre la prise en main de ce guichet unique, deux supports sont joints au présent courrier.

- ▶ Créer un compte générique pour l'office notarial : un seul compte par office SIRET (le portail vous permettra de renseigner un champ « votre référence » en fin de CERFA sur lequel vous pourrez filtrer vos dossiers).
- ▶ Déposer vos DIA sur le portail (ce document vous permettra de saisir les informations relatives à la DIA dans les meilleures conditions possibles).

Lors du dépôt de la DIA sur le portail vous recevrez un accusé de réception permettant de mettre en œuvre le délai.